

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1093** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

## Sénat

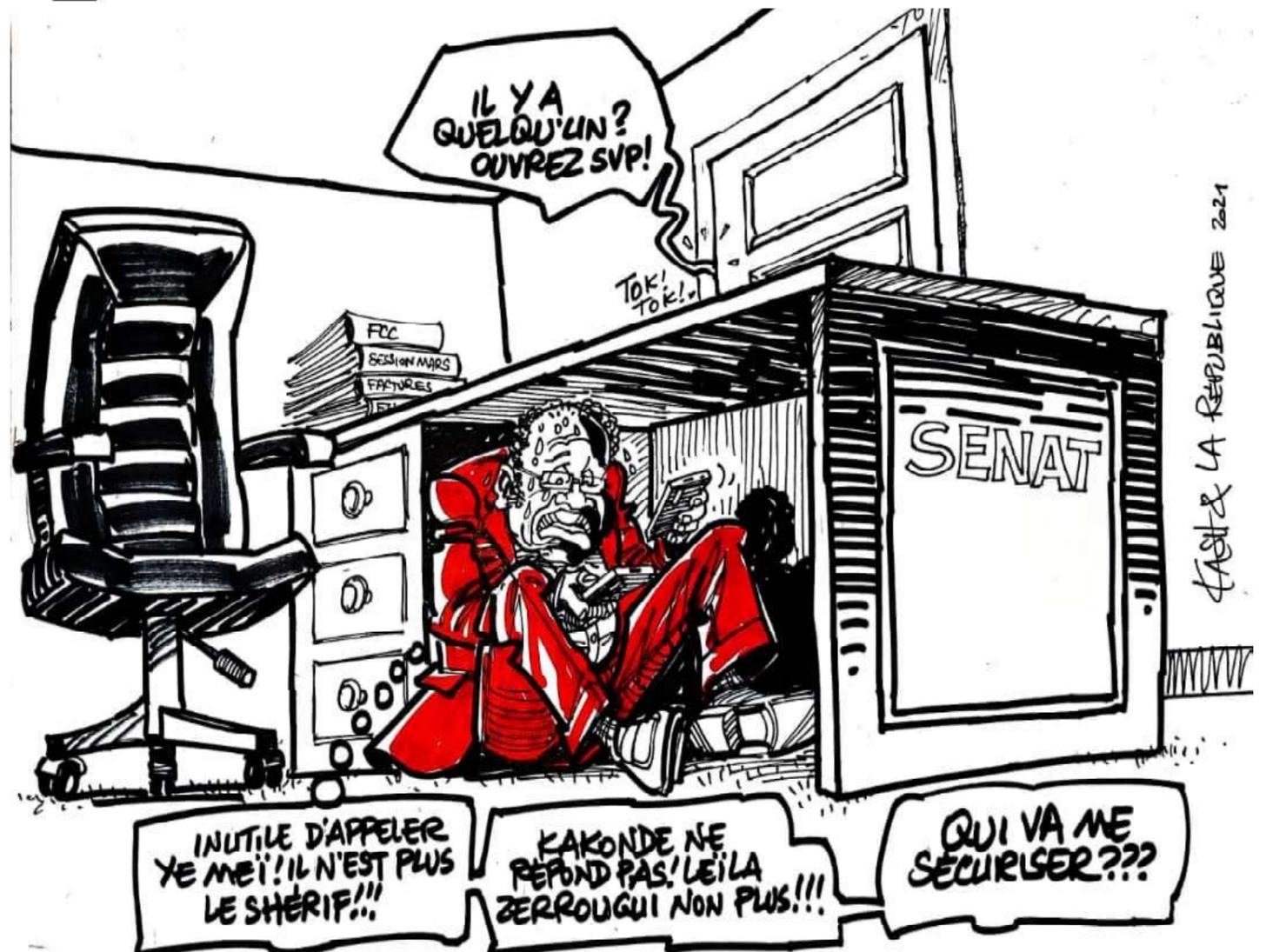
(Lire en page 12)

# Thambwe Mwamba un peureux !

Les élucubrations de l'UDPS constituent une...

**Menace sur l'Union sacrée**

(Lire en page 12)



Rapport Mapping (Lire en page 4)

**Bientôt la chasse aux criminels**



Ligue des champions  
**TP Mazembe en route pour la phase des poules** (Page 11)

**Ituri**

**Plus de 60 personnes interpellées pour «participation à un mouvement insurrectionnel»**

Un bouclage a été organisé par la Police Nationale Congolaise (PNC) et l'armée congolaise pendant la nuit du mercredi 06 à ce jeudi 07 décembre 2021, dans la localité Lengabo, située à environ 4 km au Sud de la ville Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri.

Joint par 7SUR7.CD, le capitaine Roger Tibasima, porte-parole de la police en Ituri dresse le bilan de 67 personnes interpellées dont 3 mineurs qui ont été relâchés quelques heures après.

Une arme AK-47, des munitions, 2 machettes et une importante quantité de chanvre ont été également saisies lors de cette opération, poursuit-il.

Toujours selon la même source, les personnes interpellées sont «poursuivies pour participa-



tion dans le mouvement insurrectionnel FPIC (Front Patriotique et Intégrationniste du Congo) dit Chini ya kilima».

Ce dernier temps, la milice

FPIC a multiplié des exactions dans les villages environnants la ville de Bunia.

**Séraphin Banangana depuis Bunia**

**Beni**

**Le paiement des plaques d'immatriculation réprouvé**



La société civile de la ville de Beni au Nord-Kivu pense qu'il n'est pas opportun de demander à la population de payer des plaques d'immatriculation à l'heure actuelle. Elle a fait cette déclaration, jeudi 7 janvier, au deuxième jour de la manifestation de colère des jeunes qui ont barricadé certaines artères.

« La société civile avait refusé l'option de procéder au bouclage des motos pour recouvrement forcé des plaques d'immatriculation. Parce que nous avons réalisé qu'il n'est pas opportun de procéder à ce bouclage compte tenu de la situation socioéconomique et sécuritaire qui est précaire à Beni. C'est pourquoi la société civile avait demandé au gouvernement provincial de procéder d'abord à une sensibilisation intense avant d'entamer le recouvrement forcé », a indiqué le président de cette structure citoyenne, Kizito Bin Hangi. Toutefois, la société civile condamne aussi la manière dont la jeunesse est en train de revendiquer contre le paiement des plaques d'immatriculation en barricadant les routes.

Kizito Bin Hangi pense que ces jeunes devraient réfléchir à d'autres stratégies plutôt que de

paralyser les activités en ville.

« Les manifestations sont légales et constitutionnelles. Ces manifestations sont mieux lorsqu'elles sont pacifiques. Ce que les jeunes sont en train de faire avec violence, nous ne sommes pas d'accord avec eux parce que les actions qu'on est en train de mener dans la ville ne sont pas pacifiques. Ces actions empiètent et violent également les droits des autres. C'est pourquoi nous demandons aux jeunes de définir d'autres stratégies pacifiques afin de revendiquer certains droits », a-t-il condamné.

Au deuxième jour des manifestations de colère, des jeunes des mouvements citoyens et groupes de pression ont barricadé la rue commerciale de Matonge, en y déversant des moellons.

Ils revendiquent la libération des leurs arrêtés et détenus dans la prison centrale de Kangbaya pour diverses infractions depuis le mois de décembre dernier.

Ils contestent également la décision des autorités concernant le bouclage des motos qui n'ont pas de plaques d'immatriculation. Avec professionnalisme, la police a pu disperser les manifestants, sans incident.

**Bulletin épidémiologique**

**Plus de 600 décès en RDC !**

À en croire le rapport du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte contre le coronavirus, 11 nouveaux cas de décès ont été confirmés en République démocratique du Congo le mercredi 6 janvier 2021.

D'après la même source, 9 de ces 11 cas de décès supplémentaires sont enregistrés dans la ville de Kinshasa, épicentre de la Covid-19 au pays.

Les deux autres décès, d'après le secrétariat technique que pilote le docteur Jean-Jacques Muyembe, sont des cas communautaires de la ville de Kinshasa.

Avec ces nouveaux chiffres, le cumul de personnes décédées passe à 610 cas dont 609 confirmés et 1 probable.



Il sied de signaler par ailleurs que pour la journée du mercredi, 974 échantillons ont été testés. A

ce jour, 22 des 26 provinces que compte la RDC sont touchées par le coronavirus.

**Nord-Kivu**

**Deux assaillants neutralisés par l'armée dans une attaque contre une centrale hydroélectrique**

L'armée Congolaise a déjoué une attaque d'hommes armés contre la centrale hydroélectrique d'Ivugha, la nuit du mercredi à ce jeudi 07 janvier 2021. Ce site situé à quelques kilomètres du centre commercial de Butembo (Nord-Kivu) est celui qui fournit de l'énergie électrique à cette ville ainsi qu'à celle de Beni.

Les autorités de la ville informent que c'est autour de 22h30 que les assaillants assimilés aux miliciens Mai-Mai ont lancé l'assaut contre cette position avant d'être vite repoussés par les services de sécurité commis en ce lieu.

Au cours des échanges des tirs, 2 rebelles ont été neutralisés, une arme en feu en plus d'autres armes blanches récupérées.

Le maire Mbusa Kanyamanda qui salue la bravoure des FARDC reconnaît que Butembo n'est pas écarté du danger vu que cette ville est à proximité de la région de Beni secouée par l'activisme des rebelles ADF.

« C'était après 22h30' que l'alerte a été donnée que la position

de nos FARDC qui garde notre barrage a été attaquée par des assaillants. Le bilan est de 2 morts. Nous en profitons pour féliciter nos forces de l'ordre qui se sont bien comportées. Cela donne de l'espoir que, bien que la ville est sous menace, nous serons à la hauteur de faire face aux éventualités. Au regard des corps qu'on a trouvés au sol, cela doit être des Mai-Mai », soutient l'autorité urbaine de Beni.

Pour leur part, les responsables de la société énergétique rassurent que la centrale et tout son équipement sont restés intacts. Ils félicitent à leur tour le travail des services de sécurité.

« Nous félicitons la réaction des Forces armées qui ont très bien réagi en empêchant ces individus de pouvoir aller plus loin », se réjouit le directeur des opérations de la société Énergie du Nord-Kivu (ENK).

Il sied de rappeler qu'il s'agit d'une troisième attaque qui a visé la Centrale hydroélectrique d'Ivugha depuis son installation. Isaac Kisatiro, à Butembo

**Lutte contre l'insécurité : Les autorités interdisent la circulation de toute moto sans plaque d'immatriculation**

Dès ce jeudi 07 janvier 2020, aucune moto sans plaque d'immatriculation ne sera tolérée sur la place publique sur l'ensemble de la province du Nord-Kivu. Voilà la décision des autorités provinciales pour lutter contre l'insécurité et la criminalité en province.

Cette annonce a été faite à l'issue d'une rencontre présidée par la vice-gouverneure Marie Lumoo Kahombo, faisant l'intérim du gouverneur de province, en sa qualité du président du conseil provincial de sécurité, à l'intention des ministres provinciaux de sécurité, finances, transport et du commissariat provincial de la PNC. Selon les autorités, plusieurs bandits utiliseraient des motos non identifiées lors de leurs opérations.

Ainsi, après cette annonce de l'opération de traque des motos sans plaque d'immatriculation, la Police Nationale Congolaise va passer donc à la vitesse supérieure sur tous les carrefours de la ville de Goma et dans d'autres coins de la province du Nord-Kivu pour faire respecté cette mesure.

Jean-Bosco Sebishimbo porte-parole du gouvernement provincial et ministre de la sécurité à cet effet conseillé aux propriétaires de motos sans plaque et qui n'ont pas les moyens de s'en procurer directement le mercredi ou ce jeudi matin, de bien vouloir garder leurs motos à la maison pour éviter toute bousculade.

A l'en croire, un stock suffisant de plaques est disponible à la Direction Générale des recettes au Nord-Kivu DGRN-K et dans toutes les entités en province.

**David Lupemba**

**La République**  
2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

**Directeur de Publication**  
Jacques Famba

**Chef de Rubrique**  
Béni Joel Dinganga

**Collaborateurs**  
- Paul Eyenga  
- Gaston Liyande

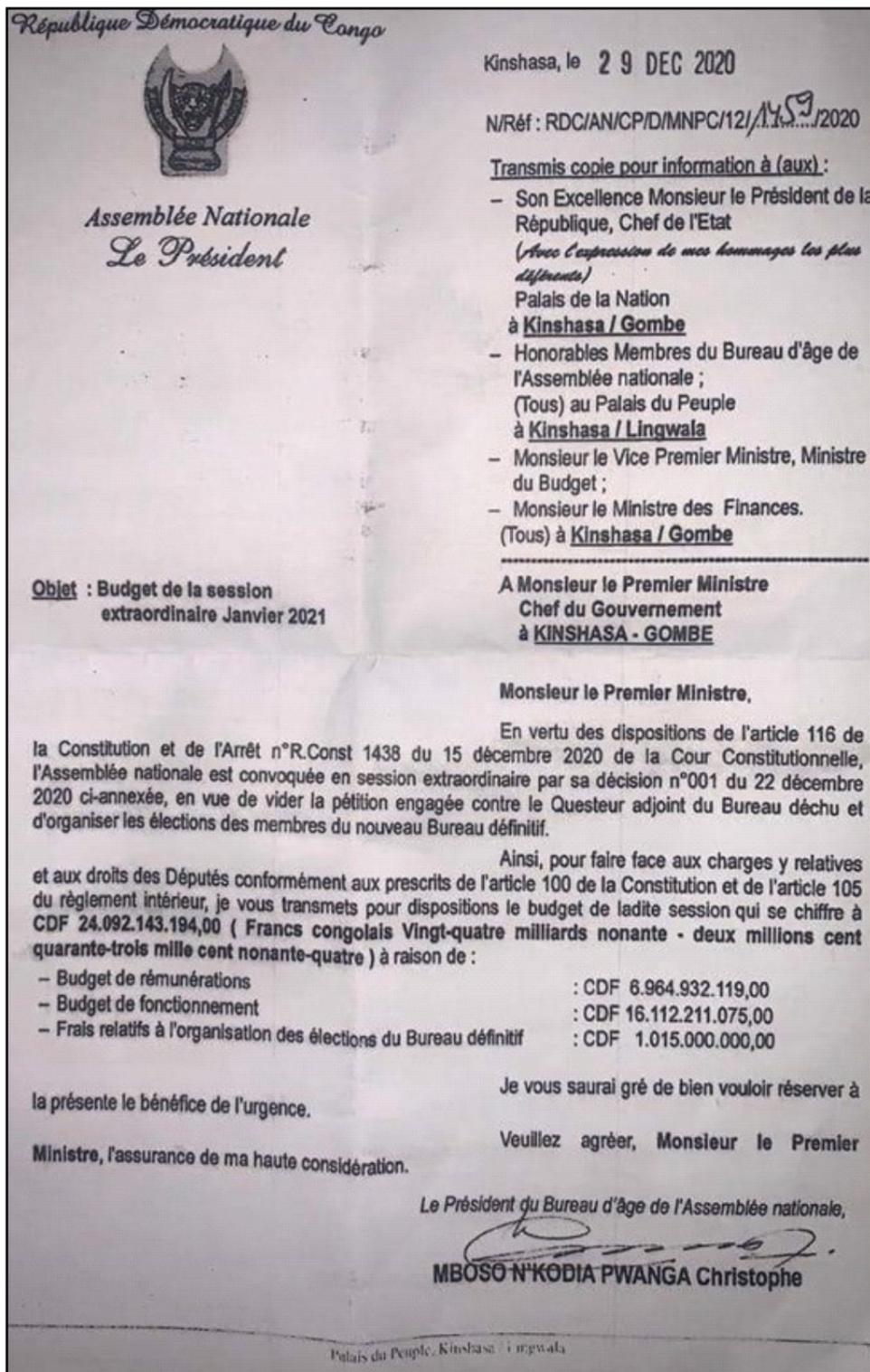
**PAO**  
A. Salumu

**Direction commerciale et financière**  
Dominique Lumumba  
0815011886, 0997440728

**Distribution**  
Bertin Sefu

**Images**  
Dieudonné Kanyinda

# Assemblée nationale Le bureau d'âge gourmand : 11,6 millions Usd pour la session extraordinaire !



**L'Assemblée Nationale a ouvert le mardi 5 janvier 2020 la session extraordinaire. Pour le déroulement des travaux, le bureau d'âge demande au premier Ministre Sylvestre Ilunga le décaissement d'un budget de 24 092 143 194,00 milliards de francs, soit 11 655 608 USD au taux budgétaire de 2067 FC.**

Ce montant à utiliser pendant trente jours sera affecté de manière suivante : 6 milliards de FC à la rémunération (3,3 millions USD), 16 milliards de FC (7,7 millions USD) au fonctionnement et 1 milliard de FC (491 049 USD) à l'organisation des élections du bureau définitif, souligne le courrier du président du bureau d'âge Christophe Mboso du 29 décembre 2020 adressé au chef du gouvernement.

A l'heure où le pays fait face à la

faible mobilisation des recettes, d'aucun se demande à quoi servirait 11,6 millions USD, pour l'organisation d'un travail d'une durée de 30 jours, soit du 5 janvier au 3 février 2021. Fin décembre 2020, les opérations financières de l'Etat ont connu un déficit de 444 millions USD.

Selon Jean Claude Katende de l'Asadho, la demande de 12 millions USD faite par le bureau d'âge montre l'attrait de la classe politique pour l'argent.

Et d'ajouter, «ce qui est grave est que l'opacité est totale sur la rubrique fonctionnement, aucun détail pour permettre aux citoyens de comprendre comment l'argent sera dépensé».

Cette demande du bureau d'âge a suscité plusieurs réactions sur les réseaux sociaux.

# Les 3 options d'André Mbata pour obtenir le départ du Premier ministre

Joint le mercredi 6 décembre 2021 par 7SUR7.CD, le député national, André Mbata, a affirmé que le premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, est sur une chaise éjectable.

En vue de baliser le chemin pour la mise en place du prochain gouvernement de l'Union sacrée, ce Constitutionnaliste a mis en avant 3 mécanismes qui concourent à l'éviction de l'actuel chef du gouvernement. Hormis la démission qui «est une option louable et souhaitable», A. Mbata estime que le premier ministre S. Ilunga et son équipe peuvent être destitués, d'une part, par une motion de censure qui sera enclenchée au cours de la session extraordinaire convoquée par le bureau d'âges.

D'autre part, cet élu issu du parti présidentiel a renchéri sur le retrait par le président de la République de l'ordonnance

nommant le premier ministre au nom de l'Accord FCC-CACH «qui n'existe plus».

«La première option est la démission du premier ministre. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises. La deuxième option est la motion de censure que nous allons déposer à l'Assemblée nationale et la dernière est que le président de la République peut retirer l'ordonnance de sa nomination qui a été prise sur base de l'Accord FCC-CACH qui n'existe plus», a-t-il indiqué.

Les députés nationaux de l'Union sacrée sont déjà à l'œuvre pour déposer une motion de censure contre le premier ministre Ilunkamba. Ils lui reprochent notamment l'incompétence et l'indélicatesse.

À cet effet, les signatures sont en train d'être récoltées pour cette motion, avait précisé le député national Daniel Mbau.

**Merveil Molo**

## Chine - RDC

# La RDC dans la «ceinture de la soie» !

La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, et Wang Yi, ministre chinois des Affaires étrangères, ont signé mercredi à Kinshasa, un mémorandum d'entente sur la coopération dans le cadre de la ceinture économique de la route de la soie et de l'initiative de la route maritime de la soie du 21<sup>ème</sup> siècle.



L'objectif de ce mémorandum consiste au renforcement des liens de la coopération et la promotion de la connectivité régionale, en établissant conjointement un cadre de coopération économique ouvert, inclusif, équilibré et bénéfique, afin de maintenir la paix et le développement.

Quant aux domaines de coopération, les deux parties conviennent de coopérer dans les domaines politique, commercial, financier et créer une connectivité entre les peuples.

La ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza a, à cette occasion, réitéré la volonté de la RDC de continuer le dialogue et le partenariat avec la République populaire de Chine.

traitement amical pour ses ressortissants congolais œuvrant en Chine.

La cheffe de la diplomatie congolaise a également sollicité l'appui de la Chine pour soutenir le départ progressif et responsable de la mission de maintien de la paix, la MONUSCO, et aussi la levée de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU à la RDC.

## Remerciements à la Chine

Pour consolider les relations existantes, la cheffe de la diplomatie congolaise a souligné qu'il est indispensable de renforcer le dialogue entre les deux pays afin d'identifier les projets et les opportunités d'investissement.

Elle a cité les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'énergie renouvelable, de l'éducation, de l'électricité, des infrastructures de communication, de l'industrie numérique contenus dans le programme du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. « La RDC est favorable à la coopération sud-sud basée sur le principe gagnant-gagnant », a souligné en substance, Marie Tumba Nzeza.

Dans le cadre de la réciprocité et le respect des lois, Marie Tumba Nzeza a fait savoir que la RDC garantit la protection des citoyens chinois et leurs activités en RDC, et attend que le gouvernement chinois applique le même

La ministre d'État a remercié le gouvernement chinois ainsi que la Fondation Jack MA et la société Alibaba pour les dons en équipements médicaux destinés à la lutte contre la COVID-19.

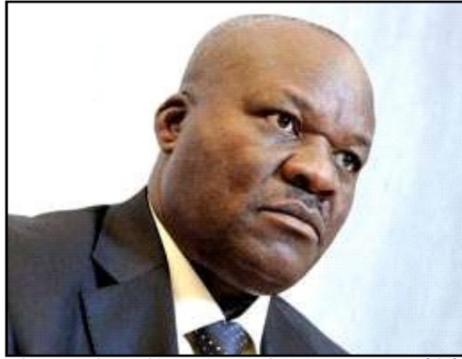
La RDC, selon la cheffe de la diplomatie congolaise, a apprécié la visite d'une équipe d'experts médicaux chinois, qui sont venus, au mois de mai dernier, échanger et partager leurs expériences avec l'équipe congolaise de la riposte contre la COVID-19.

« Pour lutter contre cette pandémie, la RDC s'aligne sur la position de l'Union africaine et de l'OMS qui militent en faveur de la solidarité internationale et de l'accès universel au vaccin contre la COVID-19 », a soutenu Marie Tumba Nzeza. **ACP**

Rapport Mapping**Bientôt la chasse aux criminels**

L'ancien rebelle Roger Lumbala, est le premier suspect à être arrêté dans le cadre du Rapport Mapping des Nations Unies sur des éventuels crimes contre l'humanité commis en République Démocratique du Congo. Appréhendé à Paris fin décembre et placé en détention provisoire le 2 janvier, à l'issue de sa garde à vue, l'ancien seigneur de guerre risque un transfèrement vers La Haye.

Le Parquet national antiterroriste (PNAT) a rendu publiques les lourdes charges retenues contre lui : « complicité de crimes contre l'humanité » et « participation à un groupe formé en vue de la préparation de crimes contre l'humanité ». Les faits reprochés à Roger Lumbala remontent à la deuxième guerre du Congo (1998-2003) et se sont déroulés entre 2001 et 2003. Roger Lumbala est à l'époque à la tête du Rassemblement congolais pour la démocratie nationale (RCD-N), un groupe rebelle soutenu par l'Ouganda. Disposant de troupes restreintes, le RCD-N est impliqué dans de nombreux affrontements



dans le district du Haut-Uélé, aujourd'hui une province du nord-est du pays.

Pour Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, l'arrestation de ce présumé auteur des massacres commis en RDC, et répertoriés dans le Rapport Mapping, est une avancée dans le cadre de la justice internationale, et la lutte contre l'impunité en RDC.

« Nous saluons l'engagement du parquet national antiterroriste de Paris pour avoir initié cette première mise en examen ; prononcée dans le cadre d'une procédure judiciaire ouverte sur base du Rapport Mapping de l'ONU ; concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du

Droit international humanitaire commises en RDC entre 1993 et 2003. L'arrestation et la mise en examen de Mr Roger Lumbala à Paris est un pas important pour la justice internationale et la lutte contre l'impunité ; dont de nombreux auteurs présumés congolais et étrangers continuent de bénéficier, » dit-il dans un communiqué.

Denis Mukwege affirme encore une fois que l'impunité constitue l'une des causes principales de la perpétuation des massacres sur le territoire congolais ; dont le plus récent date de ce 1er janvier 2021, où 16 personnes ont été « sauvagement » tuées à Beni au Nord-Kivu.

« Gageons que d'autres Etats européens diligenteront aussi des procédures sur base de la compétence universelle pour des faits documentés dans le rapport Mapping ; et soutiendront en parallèle l'Etat congolais à initier un processus de justice transitionnelle pour garantir aux victimes leurs droits à la justice ; à la vérité, à des réparations et des garanties de non-répétition », soutient-il.

Agé de 62 ans, Roger Lumbala, ancien député d'opposition ; dirigeait à l'époque le Rassemblement congolais pour la démocratie nationale (RCD-N). Ce groupe armé, fondé en 1998, a été accusé dans plusieurs rapports des Nations unies de viols, d'exécutions sommaires, d'enlèvements ; de mutilations et de cannibalisme dans l'Ituri (Nord-Est), principalement contre les ethnies Nande et Twa (Pygmées).

Ex-ministre dans le gouvernement de transition de la RDC en 2004-2005 ; M. Lumbala avait réfuté ces accusations dès un premier rapport de l'ONU en 2003.

Il a finalement été arrêté dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte en décembre 2016, par le pôle Crimes contre l'humanité du parquet de Paris.

En vertu d'une « compétence universelle » pour les crimes les plus graves ; la justice française a la possibilité de poursuivre et de condamner les auteurs et les complices de ces crimes lorsqu'ils se trouvent sur le territoire français.

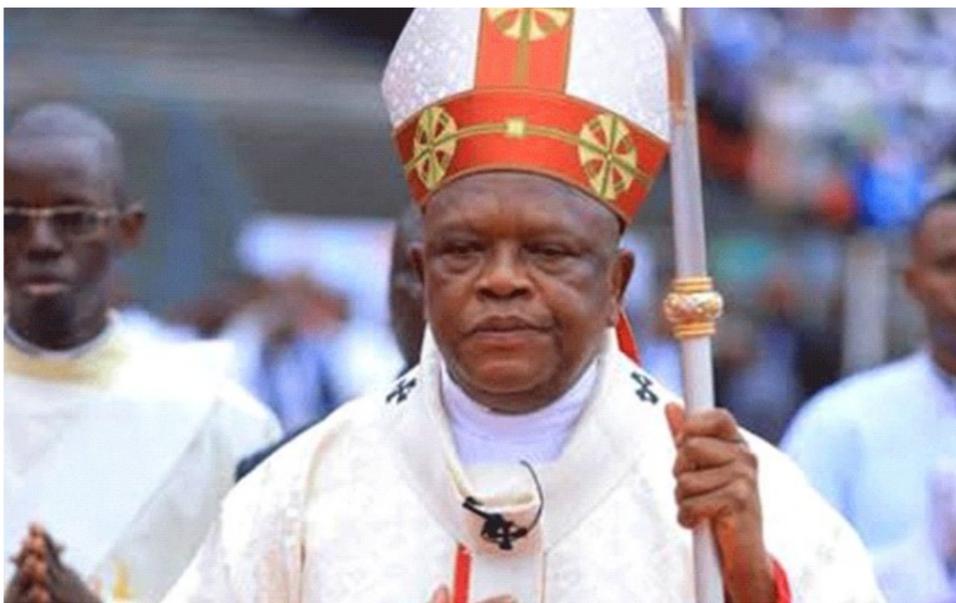
**Louis-Paul Eyenga**

4 janvier 1959 - 4 janvier 21**Le cardinal Ambongo exhorte les Congolais à œuvrer pour le rayonnement**

Le cardinal Fridolin Ambongo, archevêque métropolitain de Kinshasa a exhorté les Congolais à œuvrer pour répondre aux vœux des martyrs de l'indépendance et à la prise de conscience chacun de sa responsabilité, lors d'une célébration eucharistique en commémoration du 62<sup>ème</sup> anniversaire des martyrs de l'indépendance organisée le 4 janvier en la cathédrale Notre-Dame du Congo. « Chacun a sa responsabilité, nous sommes tous frères et sœurs, les responsabilités sont variées mais nous sommes tous au service d'un même peuple », a-t-il dit. Avant d'inviter chacun à devenir une source d'espérance pour les autres, en référence au message de vœux du Pape François adressé aux Chefs d'Etat, de Gouvernements, des leaders spirituels et de la société civile et aux hommes et femmes de bonne volonté. Le cardinal Fridolin Ambongo a interpellé la conscience de tous sur la situation des tueries dans l'Est du pays. « Un massacre de la population qui perdure dans l'indifférence générale », a-t-il déploré.

Représentant le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, le gouverneur de la ville province de Kinshasa a remercié le Tout Puissant qui a permis cette célébration eucharistique avant de lui rendre grâce pour toutes les réalisations durant l'année écoulée.

Il a également exprimé sa reconnaissance au cardinal Fridolin Ambongo pour l'avoir autorisé à s'adresser au peuple de Dieu de Kinshasa, ses administrés, afin de leur transmettre les vœux de



bonheur, de prospérité, d'espérance et de responsabilité pour l'année 2021, du Président de la République Félix Antoine Tshisekedi. L'autorité urbaine a également profité de cette opportunité, en sa qualité de chrétien catholique pratiquant et Gouverneur de la ville de Kinshasa, de transmettre à la population ecclésiastique kinoise le message d'espérance et de responsabilité qui constituent deux vertus cardinales pour atteindre les objectifs du développement fondamental de la société humaine, unie comme un seul homme devant un destin commun.

Gentiny Ngobila Mbaka a appelé les dirigeants politiques dans leurs tâches de gestion des cités, le clergé et tous ceux

qui prêchent l'amour et le bon sens d'être de vrais responsables cultivant l'espoir réel à travers toutes les communautés humaines. Le chef de l'exécutif urbain de Kinshasa a aussi sollicité l'apport des serviteurs de Dieu qui sont des éveilleurs de conscience et des éducateurs pour parvenir à des résultats probants dans ses actions sociales. Dans cette optique, il les a invités tous à participer au programme qu'il propose pour le rayonnement de la ville capitale congolaise dans divers domaines par un accompagnement actif afin de gagner ensemble la lutte contre les antivaleurs.

« J'ose croire que votre appui sera inconditionnel sous la houlette du cardinal Fridolin Ambongo », a-t-il souligné,

avant d'inviter la chrétienté kinoise à faire des propositions et à être disponible dans la réalisation de l'excellence qui va trouver un écho favorable au niveau de la haute couture hiérarchie du pays. Il a promis de mettre bientôt en place des services urbains qui seront mis à la disposition des communautés pour recevoir leurs propositions. Le cardinal Fridolin Ambongo était entouré de quatre évêques auxiliaires de Kinshasa et de l'archevêque émérite de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya. Plusieurs personnalités politiques, administratives, civiles et militaires ont pris part à cette célébration eucharistique.

**Sur les traces des Martyrs**

Par ailleurs, le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a, dans un message à l'occasion de la journée des Martyrs de l'Indépendance de la République démocratique du Congo, invité l'ensemble de la communauté nationale à marcher sur les traces de ceux qui ont donné leur vie le 04 janvier 1959 pour un Congo plus indépendant, plus démocratique qu'avant et ce, dans un esprit d'éveil et de conscience patriotique.

Dans ce message, dédié aux Martyrs de l'Indépendance et rendu public lundi, le Chef de l'Etat a salué « la mémoire, l'abnégation et la bravoure de tous les vaillants compatriotes, dont le sang versé est le prix de la souveraineté nationale et internationale ».

**LR/ACP**

## Trafic ferroviaire

# New express Diamant Béton pour relier Lubumbashi - Mwene-ditu

La Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) a inauguré, le mercredi 6 janvier à Lubumbashi le train semi-direct dénommé New express Diamant Béton. Ce train partira de Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga à destination de Mweneditu dans la province de la Lomami.

C'est donc le premier train voyageur organisé par la SNCC, depuis le mois d'avril 2020 à cause de la Covid-19. Pour son premier voyage, cet automobile a quitté à 8 heures juste la gare de Lubumbashi. A son bord, les membres du comité de gestion et une quarantaine de passagers.

New Express Diamant Béton a une capacité d'accueil de 192 passagers. Il compte 10 voitures toutes équipées de couchettes, de tablettes et d'écrans. Il y a aussi des sanitaires.

« Il y a un grand changement. En tout cas les conditions sont vraiment confortables. Nous voyageons dans de très bonnes conditions ? Nous

avons droit de manger à bord du train jusqu'à ce que nous allions descendre », a reconnu un passager.

Cependant, les voyageurs sont tenus d'exhiber leurs certificats de test Covid-19, et se faire prélever la température par les agents de la police de l'hygiène aux frontières avant de prendre place à bord du train.

Pour assurer le voyage de ces bénéficiaires, la SNCC a promis d'offrir à ces voyageurs trois repas par jour jusqu'à leur arrivée.

« Dans le train se trouvent les services de restauration, la disponibilité de l'eau dans les latrines. Un grand écran dans chaque compartiment pour le divertissement des passagers. Cette reprise du trafic ferroviaire dans la région permettra aux opérateurs économiques qui déboursaient beaucoup d'argent pour atteindre la ville de Lubumbashi par avion à faire des économies », a indiqué Ronsard Kalonji, un opérateur économique œuvrant dans la région.

Par ailleurs, les vendeurs de



chanvre qui détruisent les plafonds du train en cachant leurs marchandises et tous les clandestins sont mises en garde. Il leur est demandé d'abandonner ces antivaleurs afin de permettre à la SNCC de maximiser les recettes.

New Express Diamant Béton est doté aussi d'une voiture médicalisée et d'un personnel soignant pour parer à toute éventualité en cas de Covid-19, et pour tout autre problème de santé que rencontreraient les passagers. Le

trafic sur le tronçon Lubumbashi - Mweneditu pour le nouveau train prend 48 heures de voyage. Un record par rapport à d'autres trains. Et le retour de New express diamant Béton à Lubumbashi est prévu pour ce dimanche.

Albert Muanda

## Pour imputations dommageables

# EGAL Sarl en justice contre Noël Tshiani

Les avocats de la société Egal Sarl ont déposé le mardi 05 janvier 2021, une plainte contre le candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2018, Noël Tshiani Mwadiamvita pour imputations dommageables et dénonciation calomnieuse. Cette plainte a été déposée auprès du Procureur près le Parquet de la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe.

Cette baillet juridique vient d'être engagée suite aux propos tenus en date du 3 janvier 2021 par l'économiste congolais, sur son compte Twitter en ces mots : « Egal devrait avoir honte d'avoir bénéficié des fonds publics à des fins privées, profitant à la famille de Joseph Kabila. Au lieu d'intimider Jean-Jacques Lumumba, Egal devrait se préparer à rembourser au Trésor public les sommes détournées, à défaut, Egal devra être nationalisée ».

A en croire le collectif d'avocats de la société EGAL, tous ces tweets ont comme devancier celui du 30 décembre 2020 où monsieur Jean-Jacques Lumumba, ancien agent au département crédits de la filiale congolaise de Bgfi-Bank à Kinshasa a affirmé que : « EGAL a été créée avec un transfert de 42,9 millions de la BCC à la BGFI. En réalité, EGAL est une entreprise publique créée avec des fonds publics et profitant aux privés ».

Pour ces hommes de Droit, l'occasion est de rappeler le tort que causent ces genres de tweets qui sapent les efforts, l'image et influent sur l'activité économique de l'entreprise (EGAL SARL), alors que celle-ci vient de mettre fin à ses activités à Kanga au Kongo-Central.

« Tous ces propos ont dépassé la limite acceptable en même temps qu'ils causent énormément du tort à la société EGAL Sarl qui est victime à ce jour d'une campagne de diabolisation par la concurrence qui tente de dévier l'opinion en lui attribuant faussement la présence à son sein des dignitaires

et l'influence politique de l'ancien régime en l'occurrence de la Famille Kabila. Les publications de monsieur Noel Tshiani sur la société EGAL Sarl ne font qu'enfoncer davantage celle-ci », rapportent-ils dans leur plainte.

Ce collectif d'avocats poursuit que, le tweet de M. Tshiani du 3 janvier, fait suite à son autre tweet du 02 janvier 2021, où il demandait au Procureur Général de la République (qui n'existe malheureusement plus dans notre arsenal judiciaire), d'ouvrir des actions judiciaires contre la société EGAL Sarl, certainement parce que dans sa fertile imagination, la société EGAL Sarl se trouve dans le lot des personnes qui ont bénéficié des fonds publics. Selon eux, la forme et le fond de ses propos dénotent à suffisance la légèreté dans la démarche mais aussi son acharnement injustifié contre la société EGAL Sarl.

Se référant aux articles 74 et 76 du Code Pénal Congolais Livre 2, qui répriment respectivement les infractions d'imputations dommageables et de dénonciation calomnieuse auprès du Procureur général du Parquet près la Cour d'Appel de Kinshasa Gombe, ces hommes en toge noire souhaitent que M. Tshiani réponde de ses propos conformément aux dispositions pénales en prouvant la véracité de ses allégations.

Par la même occasion, la société EGAL Sarl sollicite l'implication des autorités judiciaires pour éviter l'éventuelle fuite de M. Tshiani mais aussi stopper l'élan de la mauvaise campagne à l'égard de la société, car dit-elle, ces propos faux et méchants ont été portés non seulement au public mais aussi à la présidence de la République à travers son compte tweeter lors qu'il a relayé le tweet de « corruption et » du 02 janvier 2021.

Albert Muanda

## Arrestation de Pascal Nyembo

# Les faits reprochés au DG du CEEC

Il est notamment reproché à Pascal Nyembo d'employer son neveu pour garder des échantillons des minerais, propriété de l'état congolais, dans des coffres contrôlés par le directeur général lui-même.

Pascal Nyembo, a été interdit depuis mardi 15 décembre 2020 de quitter le pays. D'après des sources concordantes, il serait également accusé de malversations financières, détournement de fonds et l'usage de faux. Il aurait aussi falsifié de dispositions de l'organisation de CEEC dans le journal officiel sans l'autorisation du président de la République.

Cette arrestation est intervenue à la suite de la réunion du



conseil d'administration convoqué par le ministre des mines, le Professeur Willy Kitobo.

Cette réunion, notait le ministre dans sa lettre de convocation de ladite réunion, « est convoquée pour faire un état des lieux du service et surtout améliorer le climat de travail du fait que ces derniers temps, beaucoup de rapports qui remontent à mon cabinet indiquant qu'il y a un manque d'harmonie et même que certaines décisions du Conseil ne sont pas appliquées ».

Moïse Dix

Sud-Kivu

## Naufrage sur le lac Kivu : 56 personnes sauvées



Une pirogue sur le lac Kivu

Cinquante-six personnes ont été sauvées après le naufrage, mercredi 6 janvier, d'une pirogue motorisée à Kalehe, dans le Sud-Kivu. Trois autres corps sans vie dont ceux de deux enfants et une femme ont aussi été retrouvés. Une vingtaine de personnes est toujours portée disparue, d'après les premiers éléments de l'enquête.

Les enquêteurs sur place s'attèlent à retrouver une copie du manifeste, pour déterminer le nombre exact de passagers qu'il y avait à bord de l'embarcation.

Toutefois les premiers éléments de l'enquête renseignent que cette pirogue motorisée était une petite unité de pêche qui n'était pas habilitée à transporter des voyageurs.

L'embarcation qui a chaviré est une pirogue motorisée qui provenait de Luhihi dans le territoire de Kabare. Elle avait à son bord une soixantaine de passagers et se rendait à Goma. Plusieurs questions sur les causes exactes de ce naufrage n'ont pas encore des réponses.

Nord-Kivu

## Une synergie de femmes de Butembo plaide pour la paix à Beni



Les femmes doivent briser la peur et ainsi militer pour la restauration de la paix dans la région. La Dynamique des femmes pour la bonne gouvernance (DYFEGOU) a lancé cet appel, mercredi 6 janvier, lors d'une séance d'échange qu'elle a organisée à l'intention des femmes de cette plateforme en ville de Butembo.

D'après Gentille Mugeni chargée de communication au sein de la DYFEGOU, la femme a un rôle important à jouer dans la lutte pour la paix.

" La vie humaine n'est plus respectée comme nous le garantit notre Constitution particulièrement dans l'Est de la RDC. La situation sécuritaire dans notre région va du mal à pire. Vous le savez, la femme c'est une force. Nous

avons mobilisé les femmes pour qu'elles sachent qu'elles ont une part dans la restauration de la paix ", a déclaré Gentille Mugeni.

Elle dit avoir appelé les femmes à avoir une conscience éveillée " pour qu'elles sachent qu'elles ont une part de responsabilité dans la restauration de la paix. "

" Si la femme constate qu'il y a un suspect dans sa maison elle doit le dénoncer. La sécurité c'est un droit. J'appelle les femmes à briser la peur, à se lever et militer dans l'union parce que la contribution de tous dans la restauration de la paix est d'importance capitale. La femme étant celle qui donne la vie elle est aussi censée la protéger ", a conseillé Mme Mugeni.

Ituri

## Un nouveau bastion des rebelles ADF signalé à Irumu

Un groupe d'hommes armés a été repéré mardi 5 janvier 2021, par la population au village de Matombi dans le territoire d'Irumu, province de l'Ituri. Il s'agit d'une base des ADF, qui abrite ces rebelles ougandais lourdement armés, avec leurs dépendants en provenance de la province voisine du Nord-Kivu, a indiqué mercredi 6 janvier l'ONG Convention pour le respect des droits de l'homme (CRDH).

" La population a découvert une grande base des rebelles ougandais. Ils sont bien armés. Nous, en tant qu'une

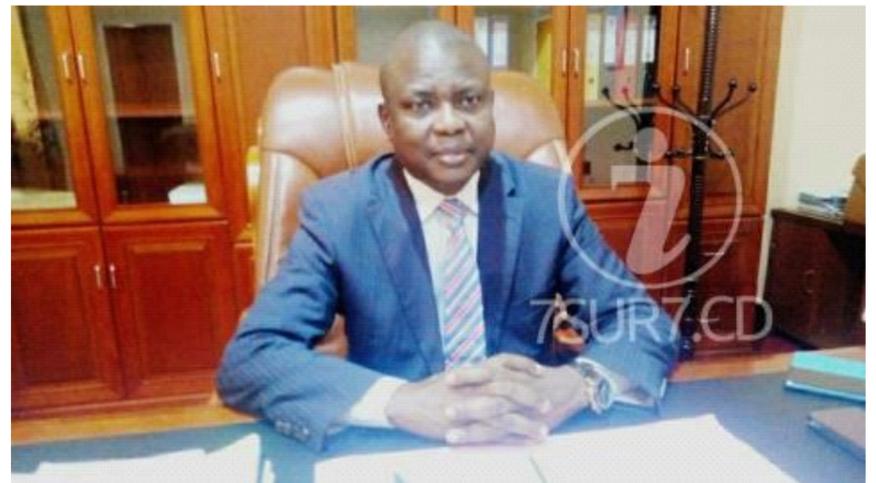
structure de défense des droits de l'homme, nous avons alerté les autorités militaires de la place ", a affirmé le coordonnateur de la CRDH, Christophe Munyanderu.

Il demande aux autorités militaires de prendre des mesures pour déloger ces rebelles de l'Ituri.

" Nous sommes en train d'appeler les gouvernements provincial et central (à) lancer les opérations militaires dans la région pour traquer ces rebelles ougandais des ADF ", a ajouté Christophe Munyanderu.

Sud-Ubangi

## Le gouverneur Mabenze traduit en justice pour « faux en écriture »



Le gouverneur du Sud-Ubangi, Jean-Claude Mabenze Gbey Benz, est traduit en justice pour « faux en écriture » au parquet général près la cour de cassation à Kinshasa.

C'est le professeur Jeannot Mokili Danga Kassa qui a déposé une plainte contre le gouverneur après la publication d'un arrêté portant désaffectation de tous les immeubles appartenant à la société Reis pour les affecter à l'État congolais. Il affirme que tous ces immeubles lui ont été cédés par le propriétaire de cette société qui séjourne en Europe.

" Toutes les autorités savent qu'un bien immobilier ne peut quitter, sans accord, le patrimoine de son propriétaire qu'en vertu d'une décision judiciaire contentieuse ayant force exécutoire. Tel n'est pas le cas d'un arrêté du gouverneur et quiconque se permettrait d'accorder à cet acte la vertu que la loi ne lui attribue pas, se rendrait coupable de plusieurs infractions », a écrit le professeur Jeannot

Mokili dans un communiqué de presse parvenu à 7SUR7.CD, le mercredi 06 janvier 2021.

En réaction, le gouverneur Jean-Claude Mabenze qualifie la position du professeur Jeannot Mokili qui se déclare être propriétaire de ces immeubles « d'une vaste escroquerie ».

" Le dossier des immeubles Reis. C'est un dossier que nous avons trouvé. Et après l'avoir analysé, nous avons compris que c'était une vaste escroquerie. C'est un patrimoine immobilier qui revient à la province. C'est pourquoi nous avons pris un arrêté pour réintégrer ça dans les patrimoines de la province », a déclaré le gouverneur dans une interview accordée à 7SUR7.CD, le mercredi 06 janvier 2021.

Jean-Claude Mabenze invite le professeur Jeannot Mokili à prouver « depuis quand ces immeubles lui appartiennent ».

**César Augustin Mokano Zawa, à Gemena**

## Les violences post-électorales en Centrafrique s'exportent au Sud-Ubangi

Le gouverneur Jean-Claude Mabenze Gbey Benz a annoncé la nécessité de prendre " des mesures idoines " pour sécuriser la population du Sud-Ubangi contre les violences post-électorales en République Centrafricaine.

Le chef de l'exécutif provincial l'a fait savoir dans une interview accordée à la presse, le mercredi 06 janvier 2021, à l'occasion de son retour à Gemena, chef-lieu du Sud-Ubangi, en provenance de Kinshasa où il a pris part à la conférence des gouverneurs présidée par le chef de l'État, Felix Tshisekedi.

" Nous avons tenu une réunion sous la présidence du vice-premier ministre et ministre de l'intérieur avec l'état-major des FARDC, le commissaire général de la police et les services de sécurité sur la situation au nord de la province (en Centrafrique, ndlr) avec les élections qui se sont déroulées là-bas ", a-t-il déclaré.

Et de poursuivre : " Selon les informations que nous avions reçues, il y avait un mouvement des populations, des gens

qui par peur avaient quitté chez eux (Centrafrique, ndlr) pour traverser chez nous (Sud-Ubangi, ndlr). Il fallait prendre des dispositions urgentes et au cours de cette réunion, des mesures idoines ont été prises. Elles vont être mises en œuvre pour permettre de sécuriser notre frontière nord ".

Dans la foulée, le gouverneur Jean-Claude Mabenze a réitéré son soutien à l'Union sacrée de la Nation prônée par le président de la République, Félix Tshisekedi.

" Nous avons accepté et décidé de travailler dans la vision du chef de l'État. Vous savez quand un président de la République est élu, c'est la politique sur base de laquelle il est élu qui doit être mise en œuvre. C'est sa vision qui doit être mise en œuvre. Et même si nous, gouverneurs, sommes élus, en réalité nous appliquons la vision du chef de l'État ", a-t-il précisé.

**César Augustin Mokano Zawa, à Gemena**

**Beni**

**L'armée présente deux sujets ougandais ADF capturés à Rwenzori**

Deux sujets ougandais inscrits dans le camp ADF ont été présentés à la presse le mercredi 6 janvier 2021 par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC).

A en croire le Lieutenant Antony Mwalushayi, porte-parole du secteur opérationnel Sokola 1, ces rebelles ont été capturés par l'armée durant les opérations que mènent les forces loyalistes depuis fin décembre 2020 dans le secteur de Rwenzori, territoire de Beni dans la province du Nord-Kivu.

"Nous avons reçu à capturer deux sujets ougandais qui combattaient dans le rang des ADF et surtout avec des révélations qui montrent vraiment que sont des terroristes parce qu'eux-mêmes avouent qu'ils ont tué, qu'ils ont participé aux massacres de Rwenzori", a dit le



Lieutenant Antony Mwalushayi.

Sur place dans cette contrée du pays, la situation est telle que la population victime des tueries répétitives, n'accorde presque plus confiance en l'Armée. C'est ainsi que le porte parole de l'Opération Sokola 1 a tenu à préciser qu'à n'aucun jour, l'armée tuera sa population, et l'invite à éviter de servir des infox parce que ceux qui trouvent intérêt dans cette guerre, ne font que diaboliser l'armée congolaise.

Amza Belhadji

**Plus de 50 corps sans vie des ADF découverts par les FARDC à Loselose**

Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ont fait une découverte macabre de plus de 50 corps des rebelles ADF, ce mardi 5 Janvier 2021, au tour du village Loselose dans le secteur de Rwenzori, territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu.

Ces corps sans vie ont été déterrés par les habitants dudit village accompagnés par les FARDC, comme l'a précisé devant la presse ce Mercredi 6 Janvier 2021, le porte-parole du Secteur Opérationnel Sokola 1, Lieutenant Antony Mwalusha.

«D'une façon globale, l'armée a fait un bon travail. Nous avons dé-

terrés avec la population plus de 50 corps ADF que l'ennemie avait enterré. Ceci est pour vous dire qu'à chaque fois que nous nous battons avec ennemi, il se précipite d'enterrer les morts. Nous avons avec la population civile enterré ces corps parce que nous sommes un pays qui respecte le Droit de l'homme», a-t-il fait savoir.

Le secteur Rwenzori est actuellement une cible récurrente des ADF. De ce fait, le Lieutenant Antony Mwalushayi confirme que les FARDC sont déterminés à mettre un terme à cette tragédie.

Amza Belhadji

**Finances publiques**

**L'IGF lance l'opération «patrouille financière» !**

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a installé et mis en service effectif le mercredi 06 janvier 2021 de nouveaux inspecteurs des Finances recrutés en 2020.

Pour sa 1ère réunion de l'année 2021, Jules Alingete, inspecteur général des finances chef de service, s'est entretenu avec les nouveaux inspecteurs recrutés l'année passée. A en croire son service de communication, il a communiqué à ces derniers les directives des missions de l'IGF pour l'année 2021. Cette année, l'IGF n'entend plus venir constater les dégâts sur les finances publiques.

"Elle va anticiper le contrôle par des opérations d'encadrement de gestion des finances publiques dans une démarche qualifiée de patrouille financière", renseigne un communiqué de l'IGF.

Par opération de patrouille financière, les inspecteurs seront déployés partout où il y a des fonds importants de l'Etat et vont censurer anticipativement la mauvaise gestion.



Toujours en 2021, l'IGF entend solliciter à l'encontre des mauvais gestionnaires, les sanctions administratives de la part du gouvernement, les poursuites judiciaires et une politique de réprobation sociale qui va consister à dénoncer publiquement les détourneurs.

La réunion a été marquée par le jeu des questions-réponses. Les inspecteurs vont travailler au strict respect d'éthique, d'intégrité, de patience, d'honnêteté de compétence, d'innovation, de créativité et d'engagement.

Jephté Kitsita

**Transco annonce la réception du 3ème lot de 110 nouveaux bus le 26 janvier**



Le ministre des transports et voies de communication, Me Didier Mazenga Mukanzu a présidé, le mercredi 06 janvier 2021, une séance de travail avec les membres du comité de gestion de Transco conduit par le Président du Conseil d'Administration Rémy Kachoko.

Les échanges ont tourné autour des préparatifs de la réception du troisième lot de 110 nouveaux bus dont l'arrivée est annoncée le 26 janvier 2021, au port de Boma. Il a aussi été question de l'arrivée de 14 conteneurs transportant les pièces de rechange des anciens et nouveaux bus de Transco. Les orientations sur la formation et remise à niveau des conducteurs et autres personnels de Transco afin de bien sauvegarder ce nouvel outil au regard de la vision du chef de l'état Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Le Ministre Mazenga a remercié le Pca Remy Kachoko et l'ensemble du comité de gestion pour la bonne marche de Transco, nonobstant certaines difficultés d'ordre technique que connaît actuellement cette entreprise.

Tsieleka

**450 = 1**

JE SUIS MUKONGO, JE SUIS MULUBA, JE SUIS MUSWAHILI, JE SUIS MUNGALA  
Une seule ethnie, Une seule tribu, Un seul langage  
Une seule Patrie

**"CONGO"**

**NOUS DEVONS ÉGALEMENT RENFORCER LES PILIERS DE LA COHÉSION NATIONALE ET LA LÉGISLATION, EN RÉPRIMANT PLUS SÉVÈREMENT LES ACTES ET PROPOS INCITANT À LA HAINE TRIBALE, AUX DISCRIMINATIONS EN TOUT GENRE ET AU SÉPARATISME.**

PR FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI 450 = 1

# Centrafrique: la fragile victoire du président Touadéra

Des contingents rwandais et congolais défendent Bangui

A première vue, le président sortant de la Centrafrique, Faustin-Archange Touadéra, a gagné son pari : il a remporté, avec 60% des voix, la majorité aux élections présidentielle et législatives qui ont eu lieu le 27 décembre dernier dans ce pays ravagé par la guerre civile où, depuis 2014, la communauté internationale tente de ramener la paix.

A Bangui et dans les zones contrôlées par l'armée gouvernementale et les 11.500 Casques bleus de la Minusca, le scrutin s'était déroulé dans le calme. Cependant, non seulement la victoire est partielle, car les élections n'ont pu se tenir que sur un tiers du territoire mais elle a été immédiatement contestée par le front de l'opposition, qui a dénoncé le bourrage des urnes et des dérogations massives, des électeurs ayant été autorisés à voter ailleurs que dans leur circonscription. Mais surtout, cette victoire, qui incarne l'espoir d'une paix durable, pourrait s'avérer dérisoire si l'offensive militaire devait se poursuivre. Après l'assaut sur Damara, à 70 km de la capitale, la ville de Bangassou, à 750 km de Bangui, vient de tomber aux mains d'une

force militaire rebelle venue du Nord. Les autorités civiles n'ont du leur salut qu'à l'intervention des Casques bleus, parmi lesquels des unités d'élites de l'armée rwandaise. Un observateur présent à Bangui nous le confirme : « ca craint... des centaines de combattants déferlent sur la République centrafricaine en provenance du Nigeria, du Niger, du Mali, du Tchad, comme si on venait de leur ouvrir un corridor... »

Cette force militaire s'est rassemblée autour de l'ancien président François Bozize, arrivé au pouvoir en 2003 et qui en avait été chassé dix années plus tard, en 2013. Bozize, qui résidait en Ouganda, souhaitait participer à l'élection présidentielle mais sa candidature avait été invalidée. Depuis lors, il a pris la tête d'un regroupement d'opposants « la Coalition des patriotes pour le changement » et il est soutenu par des mouvements armés, dont des combattants viennent de la sous-région et pillent les ressources de la Centrafrique, dont le bétail.

En réalité, la Centrafrique, l'un des pays plus pauvres du continent, qui ne compte que 4,5 millions d'habitants, est devenue le théâtre d'une guerre dont les enjeux dépassent lar-

gement ses frontières et qui sont reliés à l'Afrique des Grands Lacs. Outre un contingent burundais, la Minusca compte 3000 Rwandais, qui contrôlent la capitale et qui, la semaine dernière, n'ont pas hésité à ouvrir le feu en réponse à des tirs qui avaient éclaté dans le quartier P2. En outre, un accord de défense a été signé entre Bangui et Kigali, et des soldats d'élite rwandais assurent la sécurité personnelle du président Touadéra. L'offensive actuelle a aussi rencontré de nouveaux protagonistes : venus de Gbadolite et de Zongo, un millier de militaires congolais ont traversé le fleuve Oubangui pour défendre Bangui et empêcher tout débordement de la guerre en RDC. L'implication des Rwandais et de leurs désormais alliés congolais s'explique par le fait que des groupes armés hutus, présents en RCA depuis deux décennies auraient rejoint les groupes rebelles. En outre, selon certaines sources, les Ougandais appuieraient les opposants armés, défiant ainsi les Rwandais loin des frontières communes...

A ces rivalités interafricaines s'en ajoute une autre : alors que son armée, qui était en formation, avait désespérément besoin d'armes et

d'équipements militaires, c'est en vain que le président Touadéra s'était adressé à la France qui ne lui avait proposé que des armes découvertes et saisies sur un bateau au large de l'Océan Indien. Ces armes, destinées à des groupes islamistes, étant frappées d'embargo, le Conseil de sécurité s'était opposé à leur cession et la Russie avait alors proposé son aide, en matériel mais aussi en conseillers militaires. Depuis trois ans, la société Wagner, qui fournit des mercenaires sur différents théâtres, a envoyé à Bangui des conseillers militaires et tout récemment, des fournitures de blindés russes ont été largement médiatisées. Cette présence russe, un pion avancé sur la carte de l'Afrique, déplaît fortement à la France. Sans surprise, si le président Touadéra été chaleureusement reçu par Vladimir Poutine, il est en disgrâce à Paris où l'on assure que son autorité ne s'étend pas au-delà de la capitale et où on lui reproche d'avoir ouvert aux Russes l'accès à certaines ressources de la région, l'or, le diamant et, à proximité, l'uranium du Niger et d'ailleurs, qui fait tourner les centrales françaises...

Par Colette Braeckman

## « Aucune violation de la constitution après la désignation d'un informateur », selon Jacques Ndjoli

Le député national du Mouvement de Libération du Congo (MLC) Jacques Ndjoli a déclaré ce lundi 4 janvier que la désignation du sénateur Modeste Bahati Lukwebo comme informateur ne viole aucune disposition de la constitution en dépit du fait que le Premier ministre n'a pas démissionné.

Sur ACTUALITE.CD, Jacques Ndjoli fait savoir que la désignation d'un informateur alors qu'il y a un Gouvernement en place ne pose aucun problème, les deux faits n'étant pas contradictoires.

« Les deux opérations ne sont pas antinomiques. L'informateur a une mission essentiellement politique, l'identification éventuelle d'une nouvelle majorité a partir des écarterments qu'il a eu lieu au niveau de l'Assemblée. Donc il n'y a pas d'antinomie. Il appartient maintenant au premier ministre de se préparer à partir de maintenant », a déclaré le professeur Jacques Ndjoli.

Et de poursuivre :

« Il y a un Gouvernement pour

lequel le chef de l'Etat a déjà annoncé la fin de mission. La constitution dit que la fonction du premier ministre prend fin par démission, le président a déjà demandé au premier ministre sa démission. Il appartient au premier ministre de s'exécuter de bonne foi. Dans une constitution, il y a le dit et le non dit puis il y a surtout la culture constitutionnelle, un Premier ministre qui a perdu la confiance du chef de l'exécutif, je crois que les règles des jeux politiques exigent qu'il démissionne. En tout cas pour le moment, il sait qu'il n'y a plus de conseil des ministres et dans le régime semi-parlementaire, ce que le président l'a viré ».

La désignation du sénateur Modeste Bahati Lukwebo comme informateur est mal perçue dans le rang de l'ancien chef de l'Etat Joseph Kabila. Selon sa famille politique, le Front commun pour le Congo (FCC), cette désignation viole la constitution puisque le Premier ministre est toujours en fonction.

Ivan Kasongo

## Combattre les ventes illicites des terres en impliquant les chefs coutumiers

**Des escrocs ou des pseudos propriétaires terriens vendent des parcelles et des champs à plusieurs personnes à la fois. Ce phénomène est à la base des conflits fonciers qui souvent se terminent par des violences. Pour mettre fin à ce stéllionat récurrent, l'autorité coutumière s'implique désormais lors des opérations d'achat et de vente des terres.**

Le territoire de Rutshuru connaît ces jours-ci une explosion démographique. Dans ce contexte, « est respecté au sein de la communauté celui qui a sa propre parcelle ! ». C'est le dicton dans la région. Ce qui met ainsi les populations dans une sorte de compétition pour avoir chacun sa terre.

**Un acte de vente pour plusieurs personnes**

À cette course à la terre, les escrocs se sont mêlés. Ils profitent de l'ignorance de la procédure d'acquisition de terre par des populations locales pour vendre une même terre à plusieurs personnes. « Il arrive que les acheteurs possèdent différents actes de vente pour une même parcelle. Ils entrent dans des conflits interminables. Raison pour laquelle, il est désormais obligatoire de consulter les chefs terriens au niveau local pour plus d'informations avant la vente et l'achat de la terre », fait savoir le chef coutumier de la chefferie de Bwisha, Jean-Baptiste Ndeze. Il ajoute que son administration a déjà eu à traduire un bon nombre de stéllionnaires devant la justice au niveau local et provincial.

**A qui appartient la terre ?**

« Les terres ancestrales constituent une

propriété des peuples autochtones », explique Jean-Baptiste Ndeze, se basant sur la législation coloniale. Et d'ajouter : « C'est aux autorités coutumières au niveau local de gérer les terres vacantes tout en assurant la sécurité des acquéreurs. »

Pour mieux comprendre l'ampleur de cette problématique, voici le témoignage de monsieur Kalala Nguke : « En 2015, juste à mon arrivée dans la chefferie de Bwisha, j'ai acheté un champ auprès d'un individu dont je n'aimerais pas citer le nom ici. J'ai déboursé autour de 250\$ pour une portion de 25 mètres carrés, dans laquelle je comptais cultiver le maïs. A ma grande surprise, la même personne l'avait déjà vendu à deux autres personnes ! »

Chacun des acheteurs revendiquait la possession et la jouissance de ce morceau de terre. La violence s'en est suivie. Ils se bagarraient de temps en temps lorsqu'ils se croisaient. Kalala Nguke poursuit : « Après la médiation des autorités coutumières, nous sommes sortis tous perdants, car il s'agissait d'une vente illicite. Mais, nous sommes tous satisfaits aujourd'hui car la chefferie a réussi à nous accompagner juridiquement jusqu'à faire emprisonner notre stéllionnaire à Munzenze à Goma »

Les gens s'entretuent parce qu'ils ne maîtrisent pas la procédure d'acquisition de terre. J'exhorte les experts étatiques en matière foncière ainsi que les ONG œuvrant dans le domaine, à renforcer la sensibilisation sur la procédure de vente et d'achat de terres vacantes. Bref, pour acquérir la terre, le chef terrien doit rester le garant prioritaire.

Alex Mwanza

## ETATS-UNIS

# Biden confirmé président d'une Amérique ébranlée par les violences des pro-Trump

Le Congrès a certifié l'élection de Joe Biden à la Maison Blanche après une journée d'une violence inimaginable mercredi à Washington, où des partisans de Donald Trump ont semé le chaos au sein même du Capitole, temple de la démocratie américaine.

Au milieu de la nuit, et après le rejet d'objections émises par des élus républicains, le vice-président Mike Pence a confirmé jeudi la victoire du démocrate, avec 306 grands électeurs contre 232 pour le président sortant, devant les deux chambres réunies pour une session extraordinaire.

Censée être une simple formalité, cette certification a tourné à "l'insurrection", "presque à la sédition" selon les termes de Joe Biden, quand une foule de supporters du président sortant a envahi le Capitole, interrompant les débats.

Les images prises de l'intérieur du majestueux bâtiment situé au cœur de la capitale fédérale américaine marqueront l'Histoire: élus portant des masques à gaz, agents de la police en civil arme au poing, manifestants installés dans les bureaux des parlementaires.

Elles resteront à jamais associées à la fin de mandat tumultueux de Donald Trump, dont le jusqu'au boutisme a aliéné une partie de son propre camp.

Après une journée qui pourrait s'avérer désastreuse pour son avenir politique, Donald Trump a promis qu'il quitterait la Maison Blanche le 20 janvier. Réaffirmant son "complet désaccord" avec le résultat, il s'est engagé à un transfert du pouvoir "ordonné".

Depuis plus de deux mois, il refuse d'accepter sa défaite et souffle sur les braises de la division en brandissant des théories du complot. Sa croisade a culminé mercredi avec la prise d'assaut sur le siège du pouvoir législatif.

Des militaires de la Garde nationale ont été envoyés à Washington pour rétablir le calme après plusieurs heures d'extrême tension. Un couvre-feu est entré en vigueur en fin d'après-midi dans la ville, où l'état d'urgence sera prolongé durant deux semaines.

Au milieu de la confusion, une femme a été mortellement blessée dans le Capitole par un tir de la police. Cette Californienne s'appelait Ashli Babbitt et était une ardente partisane du milliardaire républicain.

Trois autres personnes ont perdu la vie dans le secteur de la colline du Capitole mercredi, mais la police s'abstient pour l'instant de lier directement ces décès aux violences.

## "Je vous aime"

Lors d'une allocution au ton grave prononcée au plus fort de la crise, Joe Biden, qui prendra ses fonctions le 20 janvier, a dénoncé une attaque "sans précédent" contre la démocratie américaine.

Il a appelé Donald Trump à s'exprimer "immédiatement" à la télévision pour réclamer "la fin du siège" du Capitole.



En guise d'adresse solennelle, le président américain s'est contenté de quelques tweets et d'une brève vidéo mise en ligne sur internet dans laquelle il a demandé à ses partisans de se tenir à l'écart de la violence et de "rentrer chez eux".

"Je vous aime (...). Je comprends votre douleur", a-t-il cependant ajouté, évoquant une nouvelle fois une élection "volée".

La vidéo a été retirée peu après par Facebook qui a jugé qu'elle "contribuait aux risques de violence". Le réseau social a par la même occasion décidé de bloquer le président américain pendant 24 heures. De son côté, Twitter a également supprimé la vidéo, a bloqué le compte @realDonaldTrump pour douze heures et l'a menacé de suspension permanente, des mesures sans précédent.

Le seul des prédécesseurs républicains de Donald Trump encore en vie, George W. Bush, a dénoncé des scènes de chaos dignes d'une "république bananière".

Pour Barack Obama, ces violences sont "un moment de déshonneur et de honte" pour l'Amérique. "Mais pas une surprise".

## "Scènes honteuses"

Ces images ont également suscité l'indignation à travers le monde. La chancelière allemande Angela Merkel s'est dite "triste" et "en colère". Londres a dénoncé des "scènes honteuses". Le président français Emmanuel Macron a exhorté à ne rien céder face à "la violence de quelques-uns" contre les démocraties.

Du côté des ennemis des Etats-Unis, le président iranien Hassan Rohani a estimé que ces événements montraient que la démocratie occidentale est "fragile et vulnérable".

Selon la US Capitol Historical Society, c'est la première fois que le Capitole a été envahi depuis que le bâtiment avait été incendié par les troupes britanniques en 1814.

## "Nous ne concéderons jamais"

Après l'échec de sa croisade post-électorale devant les tribunaux, Donald Trump avait choisi dans un geste extraordinaire de défier le Congrès en réunissant des dizaines de milliers de ses supporters à Washington, au moment même où il devait graver dans le marbre la victoire de son rival.

A cette occasion, il s'en est pris avec une extrême virulence à son propre camp. Les ténors républicains sont "faibles" et "pathétiques", a-t-il lancé sous un ciel

chargé de lourds nuages, à des dizaines de milliers de partisans.

"Nous n'abandonnerons jamais. Nous ne concéderons jamais" la défaite, a-t-il martelé, mettant la pression sur son vice-président Mike Pence pour qu'il "fasse ce qu'il faut".

Avant que les débats ne sombrent dans la confusion, Mike Pence avait bien commencé à présider la session conjointe de la Chambre des représentants et du Sénat.

Certains élus républicains avaient émis des objections aux résultats de l'élection dans certains Etats, mais plusieurs d'entre eux ont indiqué, après les incidents violents, qu'ils ne s'associaient plus à la démarche.

Le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, a martelé à la reprise que le Congrès ne se laisserait pas "intimider".

Le sénateur républicain Lindsey Graham, un proche allié de Donald Trump, a de son côté annoncé qu'il cessait d'emboîter le pas du président. "Ne comptez plus sur moi. Trop c'est trop", a-t-il dit.

Et, selon certains médias américains, des ministres du milliardaire républicain ont discuté de la possibilité d'invoquer le 25ème amendement de la Constitution, qui autorise le vice-président et une majorité du cabinet à déclarer le président "inapte" à exercer ses fonctions.

## Le Sénat désormais démocrate

Les violents incidents sont intervenus au lendemain de deux élections partielles en Géorgie remportées par les démocrates, qui ont ainsi repris le contrôle du Sénat aux républicains.

Le candidat démocrate Raphael Warnock a battu la sénatrice républicaine Kelly Loeffler et est entré dans l'Histoire en devenant le premier sénateur noir élu dans cet Etat du Sud traditionnellement conservateur.

Et Jon Ossoff a remporté la deuxième sénatoriale cruciale en Géorgie. A 33 ans, il va devenir le plus jeune sénateur démocrate depuis... Joe Biden en 1973.

Les démocrates auront 50 sièges au Sénat, comme les républicains. Mais comme le prévoit la Constitution, la future vice-présidente Kamala Harris aura le pouvoir de départager les votes, et donc de faire pencher la balance du côté démocrate.

(AFP) -

## Centrafrique

# L'opposition conteste un scrutin « discrédité »

L'Autorité des élections (ANE) a annoncé lundi soir que M. Touadéra avait recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour le 27 décembre, 53,92 %, mais la Cour constitutionnelle a jusqu'au 19 janvier pour valider ce résultat après les recours annoncés par l'opposition centrafricaine. Celle-ci contestait mardi la réélection du président Faustin-Archange Touadéra, un scrutin, qu'elle juge « discrédité », n'ayant permis qu'à un électeur sur deux de voter dans ce pays où la guerre civile est ravivée par une nouvelle offensive rebelle.

## Pourquoi l'opposition refuse ce scrutin

Le taux de participation, qui devait légitimer véritablement un second mandat du chef de l'Etat, élu en 2016, annoncé à 76,31 %, ne comptabilise que 910 000 électeurs environ sur 1,8 million inscrits initialement. Dans près de la moitié des bureaux, « le vote n'a pas pu avoir lieu ou bien les bulletins ont été détruits », a expliqué à l'AFP Théophile Momokoama, rapporteur général de l'ANE. Dans la capitale Bangui, l'ambiance était celle d'un jour ordinaire, les uns se rendant au marché, les autres au travail. Dans le quartier Boeing, majoritairement gbaya, l'ethnie de l'ex-président François Bozizé accusé par le camp Touadéra de mener la rébellion, la population redoute de parler ouvertement du scrutin.

L'opposition dénonce une « mascarade » entachée de « fraudes massives ». En ne comptant que 910 000 inscrits, l'ANE a « pris la responsabilité d'ignorer avec le plus grand mépris les 947 452 Centrafricains que la violence des groupes armés a empêchés de voter », soit « 51 % du corps électoral », a affirmé dans un communiqué Anicet-Georges Dologuélé, arrivé deuxième, avec 21,01 % des voix. « Je ne reconnais donc pas ces résultats provisoires et déposerai un recours auprès de la Cour constitutionnelle », a-t-il annoncé, au diapason de plusieurs des 16 candidats d'une opposition qui s'est présentée dispersée. « Je ne donne aucun crédit à ces résultats, c'est une mascarade, une honte pour notre pays », a renchéri Martin Ziguélé, troisième avec 7,46 %. « Cette élection est un pas de géant en arrière par rapport à celle de 2016 », estime Thierry Vircoulon, spécialiste de l'Afrique centrale à l'Institut français des relations internationales (Ifri). « Avec un taux de participation réel de 30 % », « une fraude par le recours à des dérogations et des missions d'observation électorale internationales parties avant l'annonce des résultats », ce scrutin est « tout sauf crédible », assène-t-il.

## Le camp de Touadéra et la Russie jubilent, les instances internationales « prennent note »

De son côté, la majorité pré-

sidentielle jubile. « Les résultats sont proclamés, je ne peux que m'en réjouir, comme tous ceux qui ont soutenu le président, et c'est un vote de rejet de la violence », se félicite Ange-Maxime Kazagui, porte-parole du gouvernement, qui défend des élections « crédibles ».

L'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui ont investi des millions de dollars dans l'organisation du scrutin, ont loué « la détermination des Centrafricains à exercer leur droit de vote, malgré les nombreux obstacles », dans une déclaration conjointe « prenant note des résultats provisoires ».

La Russie, puissant soutien de M. Touadéra depuis plus de deux ans, s'est également réjouie : « Nous exprimons l'espoir que la tenue réussie des élections contribuera à la normalisation de la situation dans le pays », avec « toutes les forces politiques » et dans un « esprit constructif », a commenté le ministère russe des Affaires étrangères.

L'ANE a commencé mardi à égrener les résultats des législatives dans les circonscriptions qui ont pu organiser le vote. En fin d'après-midi, seul un candidat du parti de M. Touadéra était élu au premier tour, tous les autres qualifiés se donnant rendez-vous pour le second, prévu le 14 février.

## Un scrutin dans un pays en guerre civile

Ces élections se sont déroulées dans un pays où une guerre civile, commencée en 2013 et très meurtrière jusqu'en 2018 avant de baisser en intensité, a été ravivée depuis près de trois semaines par l'annonce d'une offensive rebelle pour empêcher le scrutin. Le 19 décembre, une coalition des principaux groupes armés qui se partagent déjà les deux tiers du pays avait ainsi juré de « prendre le contrôle de tout le territoire ». M. Touadéra avait immédiatement dénoncé une « tentative de coup d'État » sous les ordres de François Bozizé, renversé en 2013 et dont la candidature avait été invalidée par la Cour constitutionnelle. Lundi, le parquet de Bangui a annoncé l'ouverture d'une enquête contre l'ex-président, notamment pour « rébellions ».

Depuis l'annonce de l'offensive, les groupes armés n'ont quasiment pas gagné de terrain, selon la mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca) et le gouvernement. Ils font face au déploiement de l'armée, mais surtout des Casques bleus et de centaines de renforts bien équipés, principalement des paramilitaires russes et soldats d'élite rwandais. Les groupes armés ont, çà et là, attaqué et pris – le plus souvent brièvement – des villes enclavées dans les territoires qu'ils occupent, mais essentiellement à des centaines de kilomètres de Bangui.

lepoint.fr

## Monde

## La première édition des rencontres du Réseau RSE et des ODD s'est ouverte le 7 janvier

La première rencontre du Réseau des acteurs de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et des Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique s'est déroulée en ligne hier 7 janvier à 17 h (heure de



Paris) sur le lien : <https://www.facebook.com/dirigeantes>.

Plusieurs thématiques ont été retenues pour cette rencontre. Il s'agit entre autres de la vie terrestre et biodiversité ; le projet biodiversité et partenariat de l'Institut pour la recherche et le développement (IRD) ; la dynamique RSE en Tunisie ; le Groupe de travail et incubateur RSE Bénin ; les innovations à impacts positifs en Afrique.

Ces différentes thématiques vont être développées par des experts, notamment Julie Biron, Directrice générale de Green Keeper Africa du Bénin, Ziad Kadhi, Directeur général de Key

Consulting de la Tunisie, Calvin Tiam, Directeur général de TECO2 (Burkina Faso), Lauréat du Tremplin Start-Up de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine.

La rencontre va avoir aussi comme intervenant Thierry Téné, directeur Afrique RSE, coordonnateur du réseau RSE ODD Afrique et éditeur du magazine Dirigeantes. Les personnes intéressées peuvent suivre la rencontre en live sur Zoom Facebook.

Notons qu'après cette première édition, les rencontres du réseau RSE ODD auront désormais lieu en ligne tous les premiers jeudis du mois à 17 heures.

Albert Muanda

## Du papier toilette écologique pour sauver des dizaines d'arbres

Présent quasiment dans tous les foyers, le papier toilette est devenu un produit incontournable au quotidien. Si celui-ci se vend à petits prix, il peut coûter très cher à l'environnement sur le long terme. Une tonne de papier recyclé, c'est 17 arbres sauvés.

Pour faire face à la surconsommation du papier d'hygiène, une entreprise française a mis sur le marché un produit plutôt écologique. Audrey Destang a tout simplement imaginé et initié la production d'un papier hygiénique totalement recyclé et écoresponsable : le papier d'hygiène Popee.

La production de ce papier d'hygiène repose sur l'écologie des petits pas. Il s'agit de produits fabriqués avec du papier recyclé provenant essentiellement des corbeilles des bureaux. Cette trouvaille représente également un engagement de santé puisqu'il s'agit d'un papier non blanchi, sans parfum et sans colorant.

**Du papier fabriqué uniquement à partir du papier de corbeille de bureau...**

Il existe deux options pour le papier toilette. Soit on fait venir de la fibre vierge des arbres, généralement d'Amérique du Sud ou de Scandinavie, qui est ensuite transformée en pâte à papier. Soit on récupère le papier industriel ou d'entreprises qui est traité plus facilement et qui servira ensuite de pâte à papier tout simplement.

La production du papier écologique s'inscrit ainsi dans ce cercle vertueux puisqu'il y a cer-



taines entreprises qui apprécient bien l'idée que leur papier puisse ensuite resservir à un autre usage dans l'entreprise.

En définitive, le papier d'hygiène Popee a un peu plus d'un an. Cette entreprise est gérée par trois femmes et compte aujourd'hui plus de 6000 clients.

**Une tonne de papier recyclé, c'est 17 arbres sauvés...**

Les toilettes sont des pièces peu présentes dans les discussions autour de la transition écologique, pourtant elles ont une place importante dans notre quotidien et peuvent avoir une place dans l'écologie des petits pas.

Ainsi, sur le sujet de l'écologie, une tonne de Popee recyclée, c'est 17 arbres sauvés. Ensuite sur le plan de la santé, le fait d'avoir un produit qui n'est pas traité fait que les clients souffriraient moins de muqueuses et d'hémorroïdes. Vive l'écologie des petits pas. A suivre...

Léon Mukoko

## Le chanteur américano-sénégalais Akon embarque dans les mines de cuivre et de cobalt du Katanga

Une société dirigée par le chanteur de R&B américano-sénégalais Akon a signé un accord dont le montant n'est pas révélé pour financer une mine de cuivre et de cobalt en République démocratique du Congo dans une joint-venture avec un mineur d'État, selon un contrat publié par le ministère des Mines, rapporte l'agence Reuters.

« L'incursion d'Akon dans le secteur minier du Congo passe par une société enregistrée aux États-Unis appelée White Waterfall LLC, dont il est le président-directeur général, selon des contrats publiés sur le site Web du ministère des Mines », renseigne l'agence Reuters.

A en croire l'agence britannique, l'un des contrats, date du 14 décembre 2020 et porte la signature de M. Akon, de son vrai nom Aliaune Thiam, engageant White Waterfall à verser une prime de signature de 2 millions de dollars et à financer une étude de faisabilité de la réserve de Kimono dans la province du Haut Katanga. White Waterfall est un



fonds de capital-investissement qui investit dans des sociétés minières qui ne sont pas cotées en bourse, selon son site Web. Et d'ailleurs, le site ne répertorie pas les investisseurs de la société ni aucun investissement.

Pour rappel, le chanteur Akon fut nommé aux Grammy Awards. Il a lancé un certain nombre d'entreprises et de projets philanthropiques à travers l'Afrique ces dernières années,

notamment une ville futuriste de 6 milliards de dollars au Sénégal et une crypto-monnaie appelée Akoin.

En 2014, Akon s'était produit à Goma, le chef lieu de la province du Nord Kivu dans l'Est de la RDC, à travers un événement organisé par l'ONG britannique, Peace One Day, à l'occasion de la Journée internationale de la paix.

Albert Muanda

## RDC/Biodiversité : l'inquiétante dégradation des zones humides

Les zones humides sont indispensables pour les avantages infinis qu'elles procurent à l'humanité, de l'apport d'eau douce à l'alimentation et aux matériaux de construction en passant par la biodiversité, la maîtrise des crues, la recharge des nappes souterraines et l'atténuation des changements climatiques.

Ces zones comprennent les lacs et rivières, les aquifères souterrains, les marécages et marais, les prairies humides, les tourbières, les oasis, les estuaires, les deltas, les mangroves, les récifs coralliens, les bassins de pisciculture, les rizières, les réservoirs et les marais.

Seulement, dans plusieurs parties, les zones humides subissent un déclin continu tant dans leur superficie que dans leur qualité. Par conséquent, les services écosystémiques qu'elles apportent aux populations sont compromis.

Déjà au niveau de la ville de Kinshasa, des pans entiers de zones réputées marécageuses sont envahis systématiquement par les habitations. De Kingabwa à Lutendele, en passant par les célèbres pépinières de Bandalungwa et Brikin, rien



n'échappe à l'invasion des chasseurs de lopins de terre.

Dans la province voisine du Kongo central, c'est le même spectacle désolant. L'état de ces sites, à mi-chemin entre terre et dangers « qui semblent accentuer leur dégradation ».

**Nécessité d'une action urgente...**

Pour sauvegarder ces milieux fragiles, il faut passer par « une prise de conscience collective des enjeux et des menaces ». Dans son dernier discours sur l'état de la nation, le Président de la République s'est attardé sur la question de la protection de l'environnement, annonçant au passage la création d'une agence en charge de cette question vitale. La restauration des zones

humides devrait ainsi être planifiée et occuper une place particulière dans la stratégie des aires protégées.

Les zones humides couvrent un petit pourcentage de la surface de la terre, mais elles sont des systèmes essentiels – Elles sont les artères et les veines du paysage. Elles sont riches en nature et indispensable à la vie humaine. Elles agissent comme des sources d'eau et purificateurs. Les zones humides protègent nos côtes. Elles sont les plus grands stocks de carbone naturels de la planète. Elles sont essentielles à l'agriculture et à la pêche. Un monde sans zones humides est un monde sans eau. Alors, agissons avant qu'il ne soit trop tard. A suivre...

Léon Mukoko

Ligue des champions**TP Mazembe en route pour la phase des poules**

Deux victoires en double confrontation, le TPM a montré sa supériorité devant Bouenguidi. Le mercredi 6 janvier lors du deuxième acte à Kamalondo, comme lors du match aller à Libreville, c'est par une victoire identique (2-1) que les hommes de Pamphile MIHAYO ont assuré leur qualification pour la phase des poules.

Thomas ULIMWENGU a ouvert le score avant le quart d'heure de jeu et Tandi MWAPE a confirmé la tendance ascendante dans le jeu des Corbeaux en marquant le deuxième but du match. La réduction du score à 12 minu-

Cet après-midi au Caire**Tirage au sort pour la phase de groupes: Mazembe dans le chapeau n°1**

Les 15 des 16 clubs attendus pour la phase de groupes de la Ligue des Champions de la CAF sont connus depuis mercredi soir. Le dernier ticket entre les Soudanais d'Al Hilal et Asante Kotoko sera connu à l'issue du match prévu Kharthoum hier jeudi.

Pour le tirage au sort, quatre chapeaux contiennent les clubs qui composeront les quatre groupes. Pour les clubs Con-

golais, le Tout-Puissant Mazembe se trouve logé dans le pot 1, en compagnie d'autres géants continentaux dont Al Ahly et Espérance de Tunis, tandis que son rival de toujours, AS VClub, dans le second chapeau.

Chapeau 1: **TP Mazembe (RDC)**, Al Ahly (Egypte), Wydad Casablanca (Maroc), Espérance de Tunis (Tunisie).

Chapeau 2: Zamalek (Egypte), Mamelodi Sundowns

(Afrique du Sud), Horoya (Guinée), **AS VClub (RDC)**

Chapeau 3: Mouloudia Club d'Alger (Algérie), Petro Luanda (Angola), Simba SC (Tanzanie)

Chapeau 4: CR Belouizdad (Algérie), El Merreikh (Soudan), Teungueth FC (Sénégal), Kaizer Chiefs (Afrique du Sud).

Le tirage au sort aura lieu ce vendredi 8 janvier au Caire en Égypte.

Iragi E.

6ème CHAN**Trente-trois Léopards retenus pour la campagne camerounaise**

Trente-trois joueurs ont été présélectionnés dans l'équipe nationale A' de football de la RDC, les Léopards, en prévision de la phase finale du 6<sup>ème</sup> Championnat d'Afrique des nations (CHAN), Cameroun 2021 (16 janvier-7 février).

Le regroupement a débuté jeudi 7 janvier à Beatrice Hôtel, à Kinshasa, en vue d'entamer la préparation, selon la direction de communication de la Fédération congolaise de football association (FECOFA).

Selon le programme de préparation, la première séance d'entraînement a lieu jeudi soir au stade des Martyrs de la Pentecôte avec les joueurs présents à Kinshasa, sous la direction du sélectionneur Jean Florent Ibenge Ikwange. Les Léopards s'envoleront ensuite pour Dar-Es Salam, en Tanzanie, où ils effectueront un stage d'une semaine, stage qui sera sanctionné par un match amical contre leurs homologues tanzaniens, les Taïfa Stars, qui eux aussi, seront au Cameroun.

Florent Ibenge n'a pas encore fini avec son lot de surprises. Après une présélection longue et sujet à polémiques il y a deux semaines, il vient de sortir un autre joli numéro moins de 24 heures après la publication des 33 sélectionnés pour le Championnat



d'Afrique des Nations.

A en croire nos confrères de la Radio Top Congo, Ya Flo vient de débarquer de sa tanière un défenseur pour trouver la place à un attaquant. Le latéral gauche du TP Mazembe Englebert, Arsène Zola pourrait ne plus être du voyage pour le Cameroun. À sa place, Dark Kabangu, avant-centre du DCMP et auteur de 7 buts en Linafoot D1 cette saison, a été appelé.

Dans la même logique, le milieu de terrain des Immaculés de la capitale, Doxa Gikanji, vainqueur de la compétition avec les Léopards A' au Rwanda en 2016, prend la place de Mokozzi Gbazeke du FC Lupopo. Des changements qui ne vont pas manquer d'attirer critiques et polémiques.

Il y a lieu de signaler que sur les 33 joueurs retenus figurent 3

rescapés du CHAN-Rwanda 2016, à savoir Ley Matampi Vumi, Miche Mika et Ricky Tulenge Sindani. La liste de 33 joueurs se présente comme suit : Matampi Vumi Ley (Saint Eloi Lupopo), Issama Mpeko Djos (Mazembe), Boka Isaka (Sanga Balende), Zola Kiaku Arsène (Mazembe), Idumba Fasika (Saint Eloi Lupopo), Bikoko Lobuka (Sanga Balende), Kinzumbi Philippes (Mazembe), Kikasa Wamba Merveille (V.Club), Beya Tumetuka Joël (Mazembe), Ngimbi Mvumbi Mercey (Maniema Union), Tulenge Sindani Ricky (V.Club), Luzolo Nsita Ernest (V.CLUB), Ingoli Iyoso (Blessing), Masasi Obenza (V.Club), Lilepo Makabi (V.Club), Siadi Ngusia Baggio (Groupe Bazano), Baleke Othos (JSK), Mumbere Ngusia Jérémie (V.Club), Kalala Mayele Fiston (V.Club), Atibu Radjabu (Maniema Union), Djuma Shabani (V.Club), Likwela Yelemaya (Maniema Union), Mabruki Keyumun Tshumu (MK), Ebengo Ikoko (Saint Eloi Lupopo), Mokozzi Gbazeke (Saint-Eloi Lupopo), Kimvuidi Kiekie Karim (Motema Pembe), Mika Miche (Mazembe), Wango Mbabu (V.Club), Inonga Baka (Motema Pembe), Ushindi Wakubanza (Mazembe), Likuta Luezi (Motema Pembe), Mukumi Mulumba (Renaissance du Congo), Basilua Makola (Sanga Balende).

AGO FECOFA en visioconférence**Kurara Mpova se dote d'un certificat d'enregistrement, Kamango Sele interdit de toute activité de football...**

Frédéric Kitengie était en ligne avec la FECOFA.

La Fédération Congolaise de Football Association a tenu le lundi 4 janvier 2021 l'Assemblée Générale Ordinaire par visioconférence. Le président de la Fecofa, Constant Omari Selemani, a révélé aux membres de ces assises que le Centre Technique Kurara Mpova de la commune de la Nsele vient d'être doté d'un certificat d'enregistrement grâce à l'intervention du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

Le Secrétaire Général intérimaire de la Fecofa, Belge Situatala, a révélé à la presse qu'en plus de huit points inscrits à l'ordre du jour, deux grands points essentiels ont également retenu l'attention des membres de l'AGO. Il s'agit de l'acquisition du Certificat d'enregistrement de la parcelle de la Fédération où se situe le Centre Technique Kurara Mpova (214 hectares) grâce à l'intervention du Président

de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et la décision de l'interdiction de monsieur Kamango Bate Sele de toute activité liée au football suite à une motion proposée par un délégué de l'assemblée.

Suite à l'implication du Chef de l'Etat pour le développement de football, l'AGO de la Fecofa a décidé d'adresser une motion de soutien au Président de la République pour la prise en charge des déplacements des équipes de la Ligue 1 et 2 ainsi que son intervention afin de permettre à la Fecofa de se doter d'un certificat d'enregistrement pour la modernisation du Centre Technique Kurara Mpova avec le financement de la FIFA.

Compte tenu de la situation de la pandémie de Covid-19 qui sévit dans le monde, ces assises ont été organisées en mode visioconférence.

**FC Renaissance au bord de l'implosion**

Rien ne va au sein du FC Renaissance. A ce jour, il est difficile de dire à qui revient la direction du club. La scission est bel et bien réelle après la dernière sortie médiatique de Pascal Mukuna. Trois camps s'installent depuis. L'évêque s'impose en numéro 1 dans sa nouvelle société dénommée Renaissance SARL dont il s'auto-proclame PCA. En même temps, Roger Nsingi, Max Mayaka et d'autres cofondateurs suspendent Mukuna l'accusant d'avoir violé les statuts du club.

Des supporters, eux, s'arrangent derrière le Comité national des supporters (CNS) sont tous unanimes et rejettent les décisions de Pascal Mukuna qu'ils appellent à la démission.

La goutte d'eau qui déborde le vase est, sans nul doute, la dernière sortie médiatique de Pascal Mukuna qui a fait volte-face en reprenant les commandes de la direction de l'équipe. « A partir d'aujourd'hui, je vous informe que le FC Renaissance du Congo devient une société. Si quelqu'un s'oppose à cette décision, ce qu'il est du Front commun pour le Congo (FCC), car le plus grand ennemi du FC Renaissance, c'est le FCC », a-t-il déclaré en substance.

« L'équipe n'était pas dans la rue, j'ai donné l'argent à chaque match et tout au long de ces 6 ans, j'ai dépensé plus de 6 millions USD en faveur de ce club. Et vous me voyez abandonner un tel investissement ? », a dit Pascal Mukuna avant d'annoncer que « le FC Renaissance devient un club omnisports et je deviens Administrateur majoritaire, donc le Président du Conseil d'Administration (PCA) de Renaissance société. La grande commission des supporters tombe ».

Pascal Mukuna a rassuré que « nous sommes en possession de tous les documents pour que Renaissance soit une société ». Néanmoins, il a fait savoir qu'un seul poste reste vacant. Il s'agit du président point la section football. Voilà il a appelé les personnes dont la chose intéresse à se manifester.

Pourtant ayant démissionné bien qu'il l'a fait verbalement depuis le mois de novembre dernier, le représentant légal de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK), est monté au créneau jusqu'à dissoudre le CNS et toutes les sections. En clair, Pascal Mukuna est resté seul maître à bord devant partager la gestion du club avec les seuls administrateurs qu'il a lui-même nommés dont un de ses fils biologiques en la personne de Mukuna.

La décision « unilatérale » de Pascal Mukuna énerve les autres cofondateurs au point qu'ils se liguent contre lui. Roger Nsingi, Max Mayaka...ont tenu une réunion d'urgence à Kasa-Vubu à l'issue de laquelle ils ont estimé que « l'évêque s'est désormais auto-exclu de la gestion et de la vie du FC Renaissance pour haute trahison ». Ces anciens dirigeants du club orange ont même promis de saisir les instances sportives que politiques sur la situation que prévaut actuellement au club. Ils ont pointé d'un doigt accusateur Pascal Mukuna de refuser au CNS de convoquer l'assemblée générale ordinaire et électorale en vue d'élire un nouveau comité.

(...)

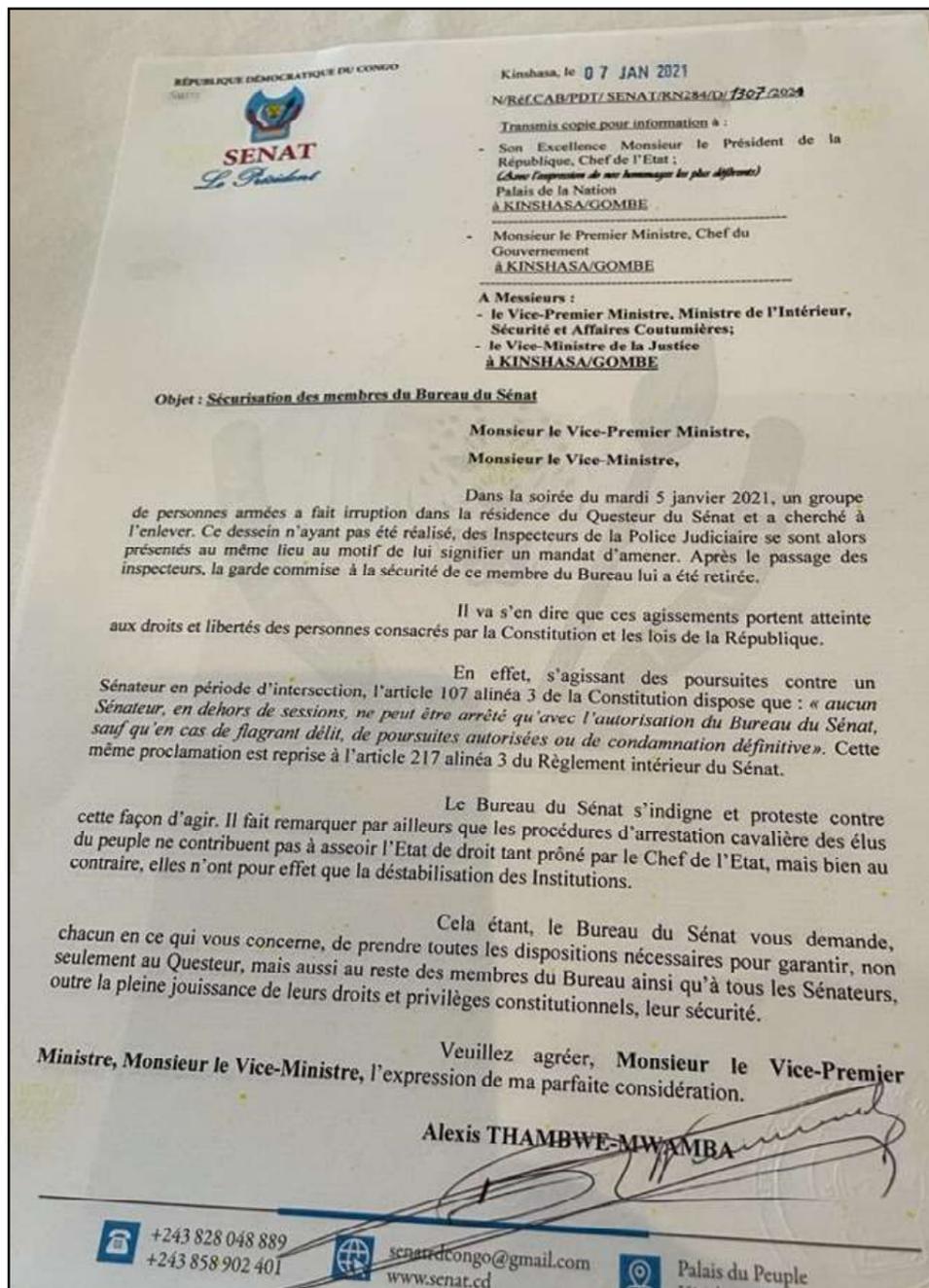
Rachidi MABANDU

# Sénat Thambwe Mwamba un peureux !

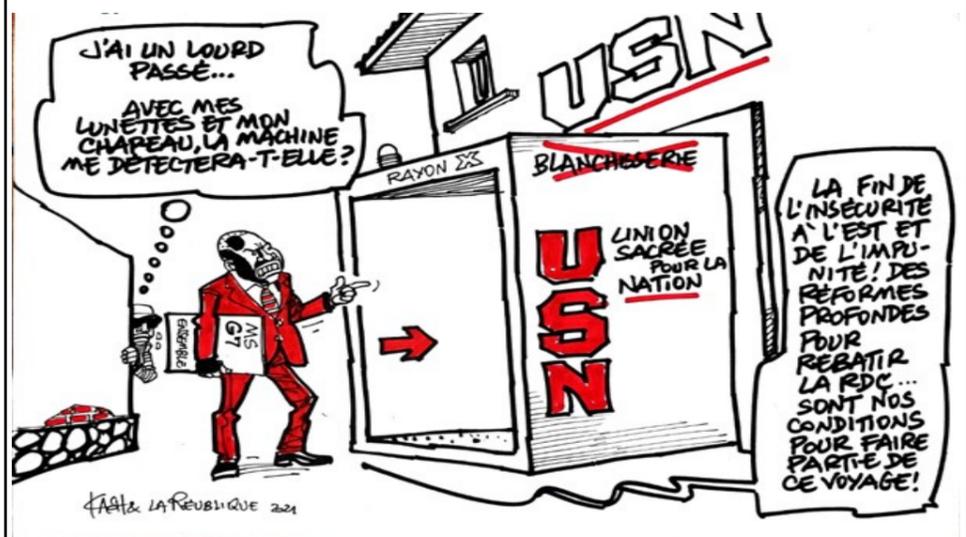
La sagesse universelle renseigne que l'être humain ne peut rester éternellement puissant. Cela du fait de sa nature mais également du temps et des circonstances. Thambwe Mwamba, ci-devant président du sénat, vient de l'apprendre à ses dépens. Réputé arrogant, imbu de lui-même et quelqu'un qui ne s'embarrasse de rien, le Fcc speaker de la chambre haute du parlement est aussi peureux que tout citoyen congolais ordinaire. Prenant prétexte des ennuis judiciaires de son questeur, Thambwe Mwamba craint que ce cas fasse ta-

chê d'huile et remonte jusqu'à lui. Dans une lettre adressée à la fois au ministre de l'Intérieur et au vice-ministre de Justice, le président du sénat s'improvise un super lanceur d'alerte sur la situation d'insécurité dans laquelle se trouve le questeur de la chambre haute du parlement. Celui-ci aurait été visité le mardi 5 janvier 2021 par un groupe de personnes armées non autrement identifiées avant le passage des inspecteurs de la police judiciaire. Le tout couronné par le retrait des éléments de la police commis à sa garde. Selon des sources proches de l'hémicycle du palais du peuple, l'ancien seigneur de guerre a perdu son sang-froid et très vite il s'est senti lui aussi en insécurité. Aussi a-t-il initié illico presto une missive pour alerter les autorités compétentes. Toute arrogance bue, le tout puissant Casanova a compris que lui aussi de même que tous les « fauves » de son espèce sont vulnérables. D'aucuns insinuent, au regard de son passé lointain et récent, qu'il s'agirait du cas d'un arroseur arrosé. Selon ces derniers, Thambwe Mwamba ressemblerait à ces grands félins qui prennent peur au moindre bruissement autour d'eux.

Lire ci-après la lettre du président du sénat aux membres du gouvernement. LR



## Les élucubrations de l'UDPS constituent une... Menace sur l'Union sacrée !



L'équation ne semble pas aussi facile que l'on pourrait l'imaginer. A la base, la persistance des pratiques peu orthodoxes ayant élu domicile dans la culture politique nationale. Il n'est l'ombre du doute que depuis son accession à la Magistrature suprême, Félix Tshisekedi transpire la volonté et la détermination d'apporter un vent nouveau dans la gouvernance, mais aussi dans la conduite politique. Détermination qui avait glissé deux ans durant sur le rocher de l'alliance CACH-FCC. Une nébuleuse dont la fin sifflée par le président de la République a refait l'image et l'honneur d'un Félix Tshisekedi loti de bonnes intentions et de bonnes initiatives.

La ruée vers les arcanes de l'Union sacrée s'explique en grande partie par cette disponibilité du président de la République de jouer franc jeu avec l'ensemble des concitoyens sur l'impératif de servir en priorité l'intérêt général. Cette vision ferait-elle l'objet de partage et de bonne compréhension dans le cercle serré du chef de l'Etat ? Pas si sûr, d'autant que les tares du passé récent collent encore hermétiquement ceux dont le crédo demeure « faire ce que le prédécesseur a fait ». En clair, le changement prôné par des acteurs politiques se voulait simplement « Otes-toi de là, que je m'y mette ! ».

En dépit des bonnes idées, de bons engagements pris par le président de la République pour réussir cette conjonction d'énergies, l'Union sacrée semble être torpillée de l'intérieur. Par ceux chargés de matérialiser la volonté du chef de l'Etat. Sur l'autel des intérêts égoïstes, ces derniers se perdent dans des deals souterrains à même de sacri-

fier l'édifice en construction. C'est en protestation de ce jeu malsain, que le député Muhindo Nzangi a tiré la sonnette d'alarme. Le jeu mesquin du politique congolais doit se conjuguer au passé afin de donner de la chance au mandat de Félix Tshisekedi, dont la volonté de gouverner autrement ne fait l'ombre du doute.

Autrement, les députés MS-G7, AMK prendront leur distance vis-à-vis de la nouvelle plateforme politique. Il est question de divorcer d'avec les anciennes pratiques sous lesquelles se sont abrités la démagogie, le bradage des intérêts du plus grand nombre, les larmes de crocodile devant le drame de la population. Ce faisant, le député Nzangi a brandi le cahier des charges introduit par sa coalition et qui met en vedette l'impératif du retour de la sécurité dans la partie Est du pays. A ce sujet, on se rappelle que les populations de Beni ont sablé la Saint Sylvestre avec le sang de compatriotes lâchement abattus par des tueurs exaltés le 31 décembre !

Devrait-on continuer sur la même lancée qui a prévalu plus d'une décennie ? L'heure est au changement réel. Effectif. Haro sur ceux qui rêvent de remplacer les anciens dirigeants, avec le même tempo de gestion. L'Union sacrée ne saurait être ni une duperie – vis-à-vis de la population – ni une blanchisserie au bénéfice des bourreaux d'hier ! Heureusement que le chef de l'Etat en aurait bien conscience, et qu'il entendrait jouer l'arbitre sur toutes les articulations de l'Union sacrée, comme l'aurait affirmé l'un de ses proches collaborateurs sous le sceau de l'anonymat.

LR